

Dans une goutte d'eau

Potassium

Le potassium (K) est fréquemment présent dans les roches et les sols.

Sources

Les sources de potassium sont les suivantes :

- Altération météorique et érosion des minéraux contenant du potassium comme le feldspath
- Lessivage des sols contenant des engrais
- Eau de mer (dans les régions où il peut avoir invasion d'eau salée)

Les systèmes de traitement de l'eau comme les échangeurs d'ions (adoucisseurs d'eau) à base de chlorure de potassium représentent la source la plus fréquente de potassium dans l'eau.

Objectif esthétique pour l'eau potable

En ce qui concerne l'eau potable au Canada, aucune recommandation numérique n'existe.

Dans l'eau, le potassium n'a ni odeur ni couleur, mais peut procurer un goût salé.

EN BREF

- Le potassium est présent à l'état naturel dans les roches et les sols.
- Les adoucisseurs d'eau à base de chlorure de potassium représentent la source la plus fréquente de potassium dans l'eau potable.
- Seule une analyse chimique permet de détecter la présence de potassium.
- En ce qui concerne l'eau potable au Canada, aucune recommandation numérique n'existe.
- Le potassium est un nutriment indispensable.
- La présence de potassium dans l'eau potable ne pose aucun risque pour les personnes en bonne santé.
- Le potassium peut être nocif pour les personnes qui souffrent de certaines maladies.
- Si vous adouçissez votre eau par échange des ions de potassium, nous vous recommandons d'utiliser une autre source d'eau pour boire et cuisiner.

Potassium

Potassium

Risques pour la santé

Le potassium est un nutriment indispensable à l'être humain. Le potassium présent dans l'eau n'est pas considéré nocif pour les personnes en bonne santé.

Les personnes qui souffrent de maladies rénales ou du cœur, de coronaropathie, d'hypertension, de diabète, ainsi que les personnes qui prennent des médicaments qui ont un effet sur l'assimilation du potassium par le corps doivent discuter avec leur médecin de leurs inquiétudes liées à la présence de potassium dans l'eau potable.

Analyse

Faites régulièrement analyser l'eau de votre puits par un laboratoire agréé pour une liste standard de paramètres chimiques, y compris le potassium. Veuillez visiter le site www.gov.ns.ca/nse/water/waterlabs.asp ou consulter les pages jaunes (sous « laboratoires »).

Le laboratoire que vous choisirez vous remettra une bouteille de prélèvement et vous indiquera comment procéder.

L'analyse d'un échantillon d'eau peut coûter entre 15 \$ (pour un seul paramètre chimique) et 230 \$ (pour tous les paramètres chimiques). Ce coût varie en fonction du laboratoire et du nombre de paramètres analysés.

ANALYSE RÉGULIÈRE

Le propriétaire d'une habitation est responsable de surveiller la qualité de l'eau de son puits.

- Faites analyser l'eau de votre puits tous les 6 mois pour en obtenir la qualité bactérienne.
- Faites analyser l'eau de votre puits tous les 2 ans pour en obtenir la qualité chimique.
- Faites analyser l'eau de votre puits plus souvent si vous remarquez certains changements de goût, d'odeur ou de couleur.

Effectuer des analyses régulières vous permet de déterminer la qualité de votre eau.



Solutions

Le potassium est associé à un objectif de qualité esthétique. Les paramètres esthétiques peuvent modifier le goût, l'odeur et la couleur de l'eau. Même si le potassium ne pose pas de risques pour la santé aux concentrations normalement présentes dans l'eau, sa présence dans l'eau souterraine peut être synonyme de mauvaise qualité et peut indiquer l'existence d'autres problèmes susceptibles d'avoir des effets nocifs pour la santé.

En Nouvelle-Écosse, toutes les eaux souterraines contiennent du potassium. Si vous remarquez une augmentation significative des concentrations de potassium dans l'eau de votre puits, vous devez en identifier la source. Plusieurs options s'offrent alors à vous :

- Pour déterminer si la source de potassium vient de la nappe phréatique ou du système de traitement, prélevez un échantillon d'eau avant que celle-ci ne passe par ce système.
- Si le potassium provient de la surface, par exemple du lessivage des sols qui contiennent de l'engrais, certains autres pathogènes ou contaminants peuvent également être présents dans l'eau de surface et être nocifs pour la santé.
 - Faites analyser l'eau de votre puits pour vérifier si certains contaminants sont présents, notamment des bactéries.
 - Faites inspecter la construction de votre puits.
 - Faites creuser un nouveau puits à un endroit approprié et selon la méthode de construction appropriée afin de prévenir la contamination.
- Pour réduire les risques d'invasion d'eau salée, conservez l'eau, particulièrement dans les régions côtières et pendant les mois d'été, c'est-à-dire quand la nappe phréatique est à son plus bas niveau.

Si la source de potassium ne pose pas de risques pour la santé, vous n'êtes pas obligé de traiter l'eau de votre puits. En revanche, vous pouvez traiter votre eau pour la rendre plus agréable à consommer.

Si la source de potassium vient de la surface et si d'autres contaminants comme des bactéries sont présentes, envisagez d'améliorer la construction de votre puits ou l'utilisation de systèmes de traitement.

Potassium

Potassium

Traitement

Nous vous recommandons d'acheter un système de traitement certifié conforme aux normes de la NSF. La NSF International est un organisme de certification et d'homologation non gouvernemental à but non lucratif présent dans 80 pays (www.nsf.org).

Bien qu'il n'existe actuellement aucun système de traitement certifié pour la réduction du potassium dans l'eau potable, plusieurs méthodes peuvent être efficaces :

- Distillation
- Osmose inversée

Une fois le système de traitement installé, faites de nouveau analyser votre eau pour vous assurer que le système de traitement fonctionne bien. Pour obtenir une eau potable en permanence, l'entretien du système doit être fait conformément aux instructions du fabricant.

Pour en savoir plus sur le traitement de l'eau, consultez les brochures intitulées *Options de traitement* et *Entretien de votre système de traitement*, lesquelles font partie de la série *L'eau de votre puits* (visitez le site www.gov.ns.ca/nse/water/privatewells.asp).

Éléments à prendre en considération

Si vous adoucissez votre eau par échange des ions de potassium, nous vous recommandons d'utiliser une autre source d'eau non adoucie pour boire et cuisiner.

POUR EN SAVOIR PLUS

Communiquez avec le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse au 1-877-9ENVIRO ou 1-877-936-8476

www.gov.ns.ca/nse/water/


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Environnement